

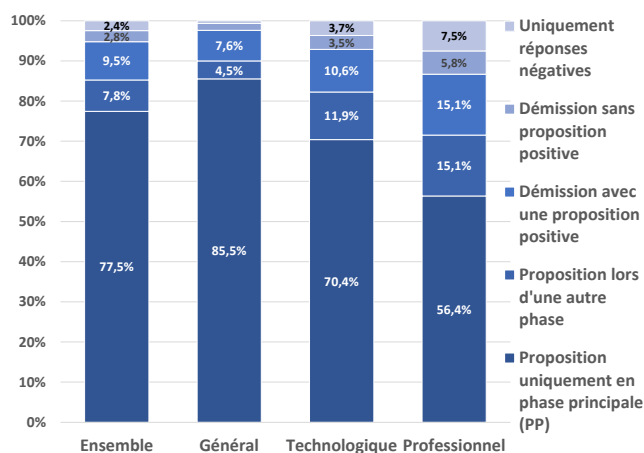
Parcoursup 2022 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur

À l'issue de la campagne 2022, 95 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition d'admission et 82 % en ont accepté une, soit une légère progression par rapport à 2021. Cette campagne est caractérisée par un enrichissement de l'offre de formation proposée sur Parcoursup (+ 1 900 formations y compris en apprentissage) et une diminution du nombre de néo-bacheliers présents sur la plate-forme, comme en 2021 après une année 2020 qui avait enregistré une réussite au baccalauréat exceptionnelle.

Plus de bacheliers avec au moins une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur

Cette année 574 000 lycéens ont obtenu le baccalauréat sur les 606 000 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale du processus de Parcoursup. La baisse du nombre de bacheliers observée l'année dernière se poursuit en 2022 (24 000 de moins qu'en 2021). La part de néo-bacheliers recevant une proposition a encore légèrement augmenté atteignant 94,8 % cette année (+0,6 point). Les néo-bacheliers professionnels sont ceux qui profitent le plus de cette augmentation (86,7 %, +2,1 points). Cette part augmente aussi légèrement pour les néo-bacheliers technologiques (92,9 %, +0,4 point) et reste stable pour les néo-bacheliers généraux (97,6 % pour les deux années).

Répartition des néo-bacheliers selon les propositions reçues par phase et les démissions



Lecture : 77,5 % des bacheliers 2022 ont reçu une proposition dans le cadre de la phase principale.

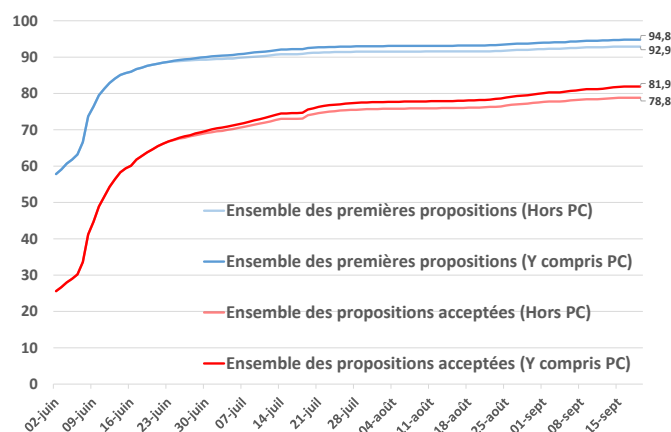
Champ : Néo-bacheliers 2022 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale
Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SiES

En parallèle, la part des bacheliers avec uniquement des réponses négatives (2,4 %) diminue de -0,7 point, baisse plus importante pour les professionnels (10,0 %, -2,5 points). En revanche, la part des bacheliers qui ont reçu une proposition positive et qui ont démissionné (9,5 %) augmente de +1,3 point dans l'ensemble, hausse similaire dans toutes les séries de baccalauréat.

Des propositions reçues plus rapidement et un peu plus souvent acceptées au début

Au 1^{er} jour de la phase d'admission, 57,8 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition, soit près de 3 points de plus qu'en 2021. Cette évolution se retrouve aussi sur les propositions acceptées à cette date (25,6 %, +2,2 points). Toutefois, à la fermeture de la plateforme, la part des néo-bacheliers ayant accepté une proposition est sensiblement la même qu'en 2021 (81,9 %, +0,2 point). Cette stabilité finale s'explique par la hausse relative des bacheliers ayant démissionné alors qu'ils avaient reçu une proposition.

Part de candidats ayant reçu une proposition et devenir de celle-ci, selon la date de réception de la proposition



Lecture : le 14 juillet, 90,8 % des bacheliers 2022 avaient déjà reçu une proposition et 74,5 % accepteraient, à un moment ou un autre du processus, l'une des propositions faites avant cette date.

Champ : Néo-bacheliers 2022 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale
Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SiES

Une phase principale plus dynamique ...

Lors de la phase principale, les bacheliers 2022 ont reçu en moyenne 5,3 propositions contre 5,0 en 2021. Cette légère hausse est observée seulement pour les bacheliers généraux (+0,4), le nombre moyen de propositions étant stable pour les bacheliers technologiques ou professionnels. La 1^{ère} proposition est arrivée, en moyenne, au bout de 4,2 jours, soit 1 jour plus tôt que l'an dernier. Ce temps d'attente moyen avant la 1^{ère} proposition a diminué

de deux jours pour les bacheliers professionnels (6,5 j.), d'un jour pour les bacheliers technologiques (5,8 j.) et d'une demi-journée pour les bacheliers généraux (3,1 j.).

Situation des candidats ayant reçu au moins une proposition lors de la procédure principale (dont GDD)

Série du Bac	Nombre moyen de propositions	Nombre moyen de jours avant la 1 ^{ère} proposition	% de candidats avec une proposition le premier jour	% de candidats acceptant une proposition	% de candidats acceptant une proposition faite le premier jour
Général	6,1	3,1	69,3%	87,8%	30,7%
Technologique	4,2	5,8	52,7%	76,0%	22,6%
Professionnel	2,9	6,5	48,9%	65,2%	21,3%
Ensemble	5,3	4,2	63,0%	82,2%	27,7%

Lecture : En moyenne, les bacheliers généraux ont attendu 3,1 jours avant de recevoir leur 1^{ère} proposition. Ils en ont reçu 6,1 en moyenne.

Champ : Néo-bacheliers 2022 ayant reçu une proposition en phase principale

Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement

... mais un peu moins d'acceptations en phase principale

Parmi les bacheliers ayant reçu une proposition lors de la phase d'admission principale (PP), la part de ceux qui l'ont reçu le 1^{er} jour a augmenté (63,0 %, +1,9 point), mais celle des bacheliers qui l'ont reçu et accepté a baissé (82,2 %, -1,2 point). 87,8 % des bacheliers généraux sont dans ce dernier cas (-1,2 point), ainsi que 76,0 % des bacheliers technologiques (-2,0 points) et 65,2 % des bacheliers professionnels (-1,3 point).

L'apprentissage continue de progresser en 2022

En 2022, 470 000 bacheliers ont accepté une formation sur Parcoursup. Un peu plus de 9 de ces acceptations sur 10 l'ont été en phase d'admission principale (91,7 %). Cette proportion varie de 80,5 % pour les BTS à 98,8 % pour les écoles d'ingénieurs.

Répartition des propositions acceptées selon la phase de formulation du vœu

	Phase Principale en %	dont GDD en %	Phase Complémentaire en %	Apprentissage en %	CAES en %	Total	Part de boursiers en %
Licence	94,0%	4,2%	5,4%	0,0%	0,6%	173 358	26,1%
LAS	93,5%	6,9%	5,8%	0,0%	0,7%	15 928	23,9%
PASS	98,5%	6,5%	1,2%	0,0%	0,3%	21 943	22,0%
BUT	94,9%	5,0%	1,4%	3,2%	0,5%	46 815	23,3%
BTS	80,5%	4,2%	4,1%	14,0%	1,4%	99 929	33,1%
CPGE	98,5%	4,6%	1,4%	0,0%	0,2%	35 909	12,5%
D.E sanitaire et social	96,4%	15,9%	0,5%	0,6%	2,5%	20 772	26,3%
Ecoles d'ingénieurs	98,8%	1,4%	1,0%	0,2%	0,1%	17 855	9,2%
Ecoles de commerce	97,3%	0,7%	2,6%	0,0%	0,1%	12 695	7,2%
Autres formations	85,6%	3,0%	4,8%	6,2%	3,5%	24 405	23,1%
Ensemble	91,7%	4,8%	3,7%	3,7%	0,9%	469 609	24,7%

Lecture : 91,7 % des bacheliers ayant accepté une proposition l'avaient formulé au cours de la phase principale.

Champ : Néo-bacheliers 2022 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale

Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SIES

Par ailleurs, les parts des néo-bacheliers acceptant une proposition grâce à la gestion des désistements (GDD : phase permettant de redistribuer les places laissées vacantes à l'issue de la PP aux néo-bacheliers sans proposition) et de ceux qui ont eu recours aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) sont toutes deux restées stables (-0,1 point), respectivement 4,8 % et 0,9 %.

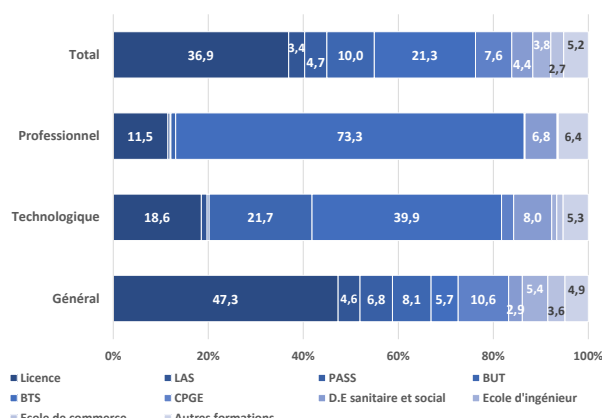
Par ailleurs la phase complémentaire (PC) représente également 3,7 % des acceptations de bacheliers cette année (-0,5 point).

Parmi les candidats ayant fait au moins un vœu en phase principale, 20,0 % ont aussi validé un vœu en apprentissage, soit 0,7 point de plus qu'en 2021. L'apprentissage représente 3,7 % des acceptations des bacheliers cette année (+0,9 point). Cette hausse de l'apprentissage se retrouve essentiellement en BTS, où les acceptations dans une formation en apprentissage sont les plus fréquentes (14 %, +3 points).

Les bacheliers professionnels plus nombreux en BTS et les bacheliers technologiques dans les BUT

Les licences restent les formations les plus souvent choisies (36,9 %), suivies par les BTS (21,3 %) et les BUT (10,0 %). Près des trois quarts des bacheliers professionnels (73,3 %, +1,2 point) et quatre bacheliers technologiques sur dix (39,9 %, -1,1 point) choisissent un BTS. Ces derniers sont 21,7 % à accepter un BUT (+1,0 point), filière choisie par 8,1 % des bacheliers généraux (-0,4 point).

Répartition des propositions acceptées selon la formation



Lecture : 36,9 % des formations acceptées sont des licences.

Champ : Néo-bacheliers 2022 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale

Source : Parcoursup, campagne 2022 – Traitement SIES

Une mobilité hors académie stable

Cette année encore, un bachelier sur cinq (21,6 %) a accepté une proposition hors de son académie, en considérant l'Île-de-France (Paris, Versailles et Créteil) comme une seule académie. En hausse depuis 2018, la part des boursiers mobiles (17,4 %) est elle aussi stable cette année.

Pierre BOULET
MESRI-SIES

Cette note présente les indicateurs relatifs aux propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et leurs acceptations par les candidats pour la rentrée 2022. Elle porte exclusivement sur 573 507 candidats qui ont obtenu leur baccalauréat cette année en France et ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale (y.c. CNED et DROM). Sont donc exclus, les néo-bacheliers qui n'ont fait que des vœux en apprentissage (19 700) ou en phase complémentaire (1 100). Cette note s'accompagne d'indicateurs complémentaires en annexes.

Source : Parcoursup, campagne 2022, extraction au 20/09/2022, Traitement SIES

Pour en savoir plus : « Parcoursup 2022 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur », Note Flash n°10, mai 2022